

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>		
Date de réception 18/02/2014	Dossier complet le 26/02/2014	N° d'enregistrement F-022-14-C-0018

### 1. Intitulé du projet

Confortement de Talus sur Ligne SNCF Fives-Hirson Km 117.850 à Km 117.920, voie 1 sur la commune de HIRSON

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5 a)	Remblai de talus et aménagement d'un chemin d'accès

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet

Confortement de talus par pieux forés du remblai d'Hirson 1 situé dans les emprises ferroviaires, le long de la ligne Fives à Hirson entre le km 117.550 et le km 117.970 (ouvrage enveloppe) au niveau d'une partie sensible coté V1 entre le Km 117.900 et le Km 117.960 soit 60ml. Les conditions d'accès à ce talus nécessitent la création d'un chemin d'accès d'une longueur de 690ml (chemin existant mais actuellement en friche) dans une zone reprise Natura 2000. Ce chemin d'accès sera à créer dans une zone boisée constituée de peuplements de résineux sur 540ml et de hêtraie à luzule en régénération sur 150 ml (cf schéma joint)

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce confortement est d'éviter des désordres de nivellement, ce remblai présente en effet des signes d'instabilité recensés depuis 1992.

L'accès à ce talus nécessite donc le réaménagement d'une piste d'accès qui servira par la suite à la visite et au suivi de l'ouvrage

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus sur une durée de 110 jours sont repris en plusieurs phases :

- débroussaillage et abattage des arbres de la zone de travail (Talus)
- prolongement de l'aqueduc (phase provisoire)
- réalisation de la piste d'accès et de la plate-forme de travail
- amenée du matériel
- réalisation des pieux forés et évacuation des cuttings au fur et à mesure
- démontage de la plate-forme de travail
- repli du matériel et remise en état du site

Les travaux de la piste consisteront en :

- la purge de l'ancien chemin
- la mise en déblais / remblai léger afin de garantir tout le long une planéité
- la poussée sur le coté de la végétation purgée
- l'élagage limité dans le respect de l'environnement
- l'utilisation d'un gyrobroyeur pour le débroussaillage
- la mise en œuvre d'un géotextile
- la mise en œuvre en moyenne de 40cm de GNT calcaire pour piste lourde

Les travaux sont prévus entre juin et septembre 2014

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La piste d'accès ne sera utilisée que par le personnel SNCF et ne servira que pour le suivi et l'accès au talus



#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Étude au cas par cas prévue à l'article R. 122-2 du code de l'environnement pour éventuelle évaluation des incidences Natura 2000

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Natura 2000

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Remblai Hirson 1 : - hauteur	10 à 12m
- pente	1/1
Chemin d'accès : - longueur	690ml
- largeur	4m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Hirson au nord Est  
du département

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Hirson

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Confortement du Talus Remblai Hirson 1

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

boisement

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff de type I forêt d'Hirson et de Saint Michel
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan des risques d'inondation de l'Oise mais la zone n'est pas concernée
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	dans le site ZPS Forêts de Thiérache Hirson et Saint Michel et le site ZSC Massif forestier d'Hirson
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	apport de calcaire 1600 m3
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les travaux seront effectués en période de sensibilité des espèces (pics, cincle, martin pêcheur et castor notamment) mais le chemin est suffisamment écarté de la rivière pour éviter les perturbations. La piste créée utilise un ancien chemin qui évite la zone de lisière créée entre la voie ferrée et les peuplements forestiers (zone la plus sensible). L'élargissement du chemin entraînera la destruction d'une partie minime de l'habitat hêtre à luzule blanchâtre largement répandu dans le secteur.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	apport de calcaire en zone d'habitats acidiphiles (hêtre à luzule blanchâtre) préconisation : schiste compacté.



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	que sur la partie dans les emprises ferroviaires
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La localisation de la piste (en grande partie au coeur des peuplements résineux) permet de limiter le dérangement des espèces à enjeu local (plutôt inféodée au cours d'eau). Si l'élargissement de la piste entraîne obligatoirement une destruction de hêtraie à luzule blanchâtre et de chênaie-frênaie acidophile à anémone des bois qui sont des habitats d'intérêt européen, cette destruction est néanmoins minime vis à vis des surfaces couvertes par ces habitats sur le site Natura 2000 ZSC massif forestier d'Hirson.

Par ailleurs, le camp de vie sera installé dans le camping d'Hirson.

Au regard des éléments renseignés, nous estimons que notre projet ne doit pas faire l'objet d'une étude d'impact ou d'une évaluation des incidences Natura 2000.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Schéma réalisé à la main donnant explication sur la réalisation du chemin

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

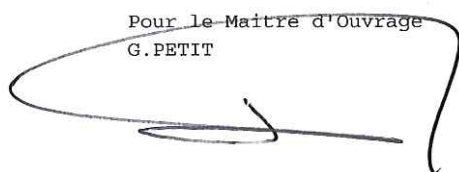
Lille

le,

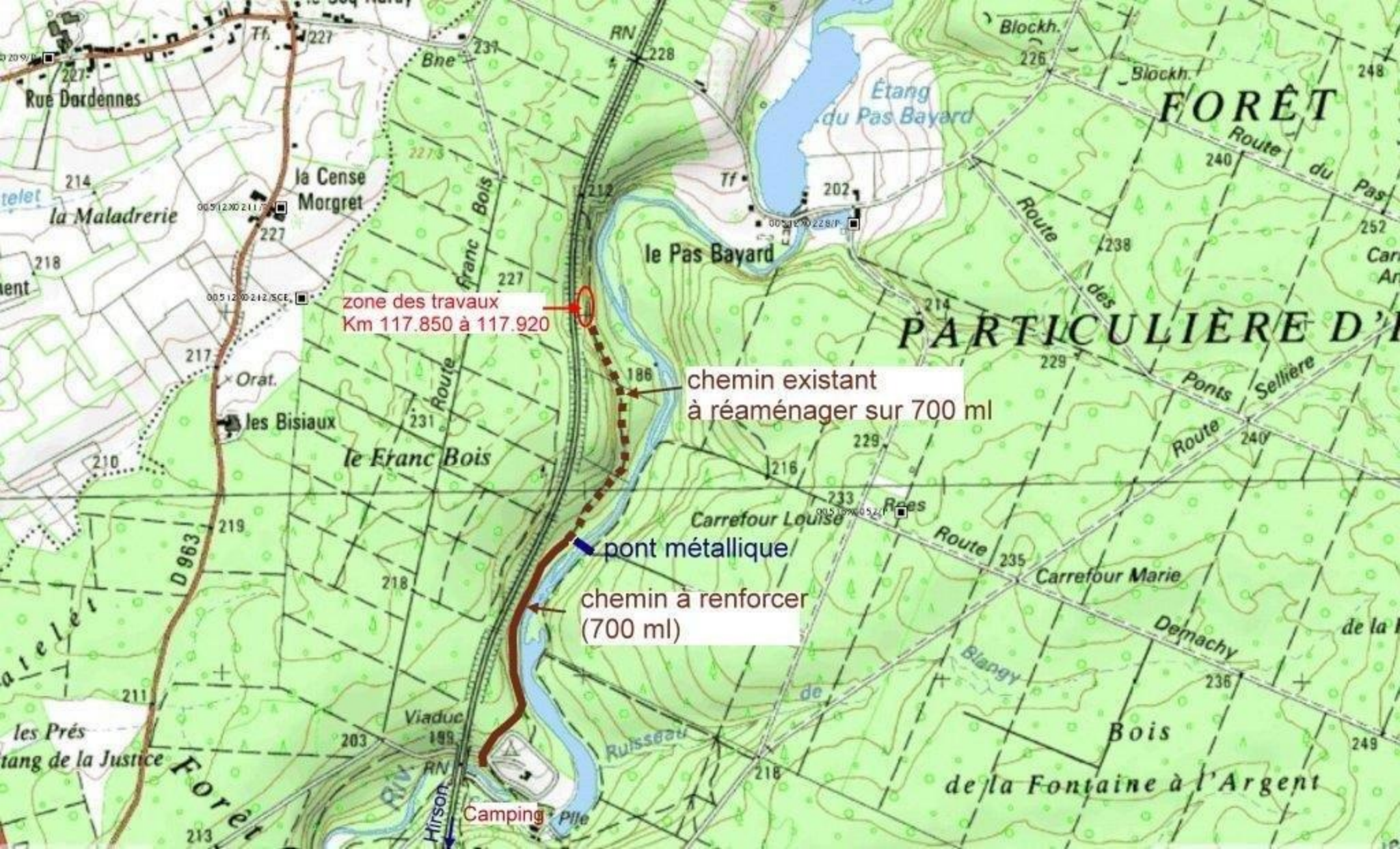
14/02/2014

Signature

Pour le Maître d'Ouvrage  
G.PETIT







zone des travaux  
Km 117.850 à 117.920

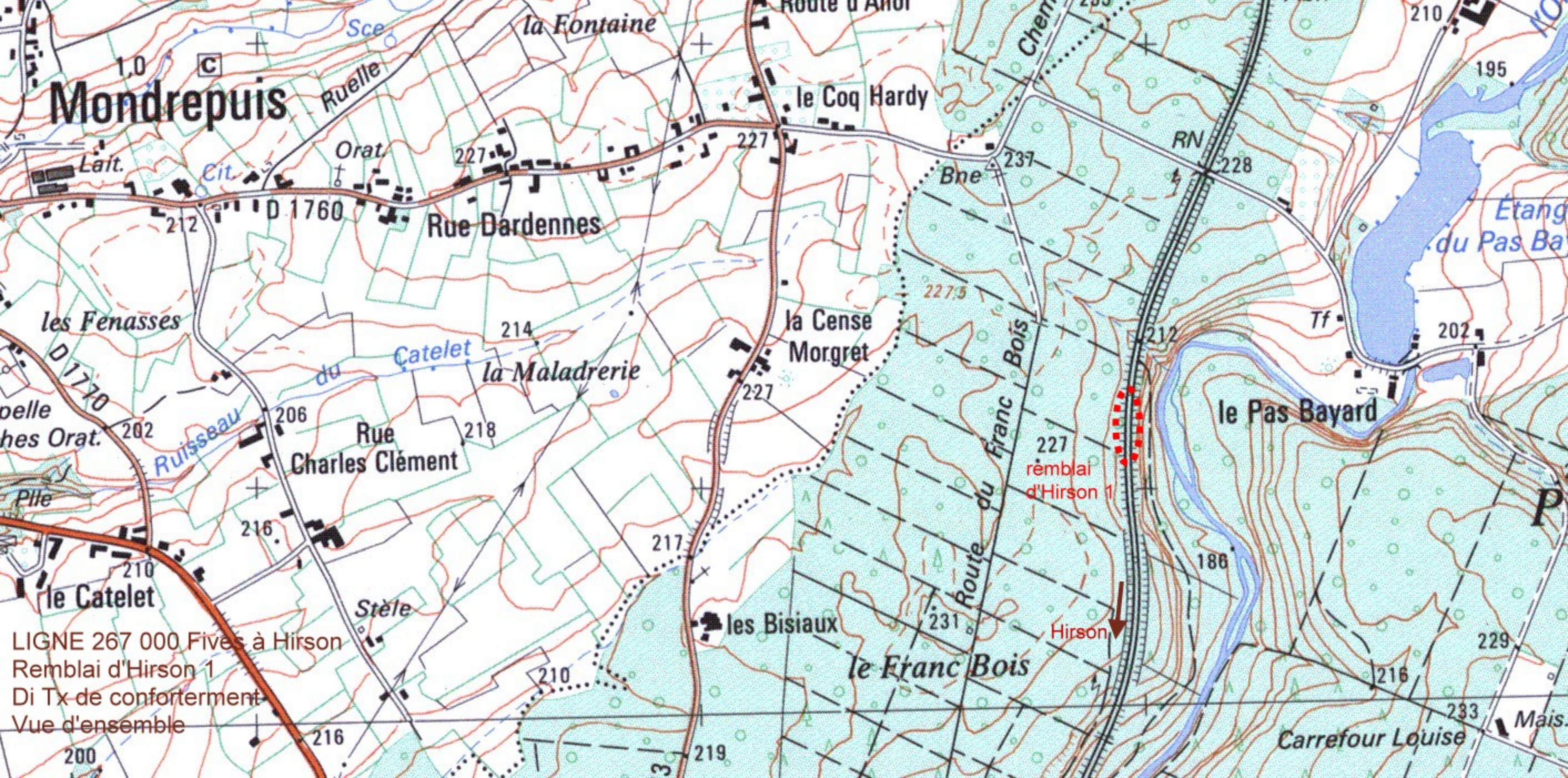
chemin existant  
à réaménager sur 700 ml

pont métallique

chemin à renforcer  
(700 ml)

Camping Pflé





**Mondrepuis**

Rue Dardennes

le Pas Bayard

le Franc Bois

Route du Franc Bois

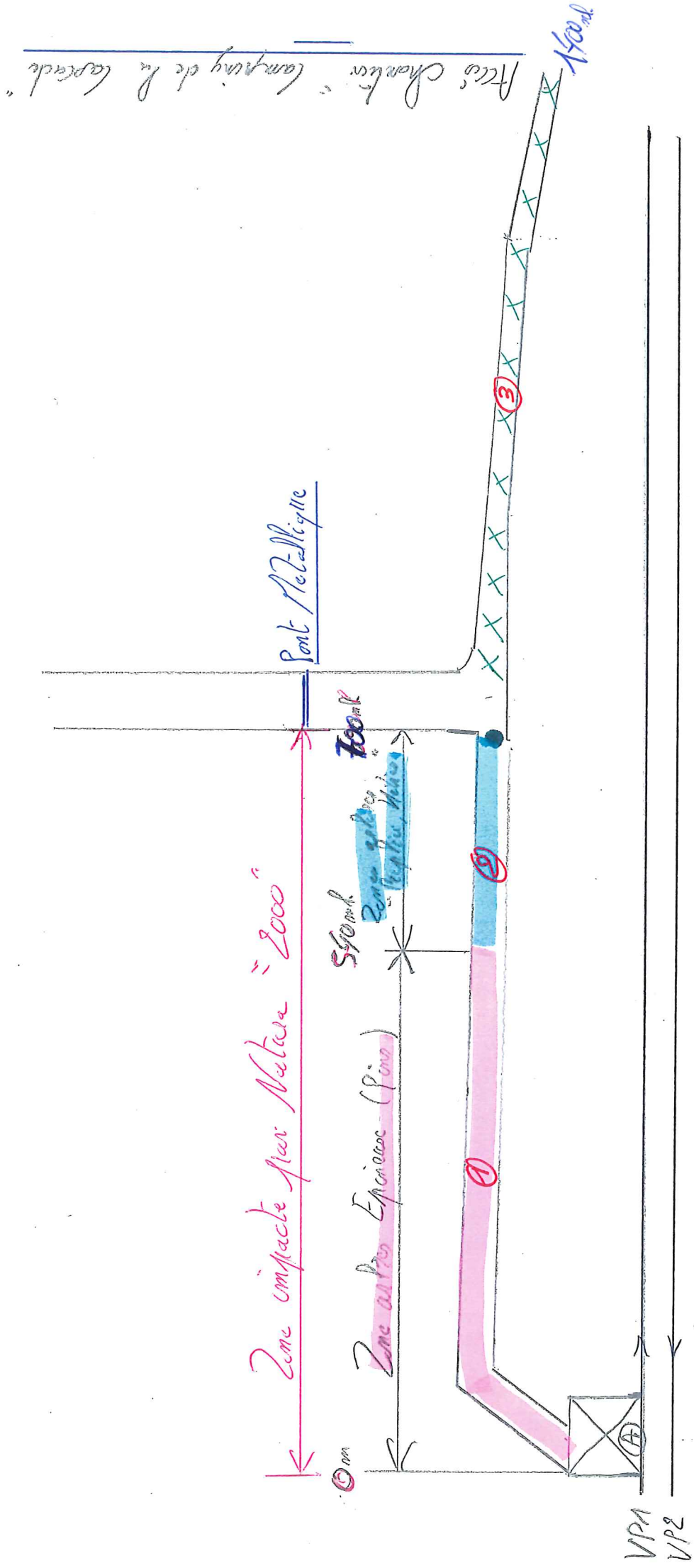
remblai d'Hirson 1

Hirson

LIGNE 267 000 Fives à Hirson  
Remblai d'Hirson 1  
Di Tx de confortement  
Vue d'ensemble



Atelier chantier pour chantier de confortement d'un remblai - S.O.C.F. de la Km 117,850 avec Km 117,920



- 1 + 2 → 690ml - Chemin à réaménager
- 3 → Chemin existant à élargir d'environ 1m (3,00 à 4,00m).  
Aucun impact sur la végétation.

### la zone dite ZONE 3

git du chemin existant à renforcer sur 700 ml environ.

s y avons prévu :

- l'élargissement très ponctuel au droit de la cabane d'observation
- avec matérialisation de piquets et clôture car le talus menant à l'Oise y est très prononcé
- le renforcement de busages existants
- la création de busages supplémentaires
- la création d'un drainage en sous couche au droit de l'aqueduc
- la découpe de quelques arbres / arbustes
- l'utilisation ponctuelle d'un rotovateur et d'un gyrobroyeur
- la création de zones de retournement
- la mise en oeuvre de 20 cm en moyenne de GNT tout venant calcaire.

### la zone dite Zone 1+2

git de la création d'une piste au droit de l'ancien chemin forestier sur environ 700 ml.

s y avons prévu :

- la purge de l'ancien chemin
- la mise en déblais / remblai léger afin de garantir tout le long une planéité
- à noter que la végétation purgée est poussée sur le côté
- à noter que l'élagage est limité au minimum dans le respect de l'environnement
- l'utilisation d'un gyrobroyeur pour débroussaillage
- la mise en oeuvre d'un géotextile
- la mise en oeuvre en moyenne de 40 cm de GNT calcaire pour piste lourde.

### 1) la plate-forme de travail avec rampe et aire d'installation de chantier

s y avons prévu :

- le débroussaillage
- la découpe des arbres dans la zone concernée
- la mise en oeuvre d'un prolongement de l'aqueduc et sa protection par plaques acier
- la mise en oeuvre en remblai de la plate-forme suivant les règles de l'art GTR 92 avec apport GNT 0/80 mm calcaire
- le démontage de la PFT en fin de chantier.



En réponse à votre courrier du sous référence AE/14/218 relatif au dossier pour examen au cas par cas de l'AE pour le projet de confortement de talus sur la commune de Hirson, chantier Hirson 1, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les compléments d'information demandés :

- Photos des lieux du projets (en pj "hirson1-photos")
- détails concernant les pieux ainsi que les précisions sur l'aqueduc ci-dessous et en pj

--> Le confortement devra être réalisé du km 117.850 au km 117.920, soit 70 ml. Largeur de la plateforme 5m

- 133 pieux Ø 400 mm, armature HEM 240, à implanter sur 2 files
- une file de pieux implantés au niveau de la liaison entre la piste de travail et le talus,
- une file de pieux implantés à 1 m à l'aval de la première,
- espacement horizontal des pieux : 0.53 m d'axe en axe implanté sur 2 files,
- longueur des pieux : 9 m,
- diamètre des pieux : 400 mm (pieux forés)
- profiles: HEM 240 nuance d'acier S235.

--> Concernant la réalisation des pieux, forage à la tarière continue en Diam400 (cf pj principe de forage)

--> Zone de travail au niveau de la réalisation des pieux --> Superficie "plateforme avec la rampe d'accès", environ 700m2 + Zone "stockage et retournement", environ 200m2 - TOTAL = 900m2

--> L'aqueducs au Km117.898 actuel sera protégé aux abords de la plateforme de travail pendant la durée du chantier en prolongeant celle-ci par la mise en place de 8m de buse de diamètre 800. Il sera également protéger par la mise en place de plaques en acier au-dessus de l'ouvrage. (Voir annexe 5)  
Il n'y a pas de futur aqueduc à la fin du chantier démontage de la plateforme de travail et suppression du prolongement de l'aqueduc.

--> Annexe 3 - Profil type en travers

--> Annexe 5 - Emplacement placement de travail et dimensionnement de celle-ci

--> schéma de la piste d'accès



Vue du Camping des 3 rivières : Début de la piste d'accès depuis le parking



Chemin juste après le parking





Photo avant l'élargissement



Zone d'élargissement du chemin existant





Fin du chemin existant, zone semi-arborée



Chemin communal arboré





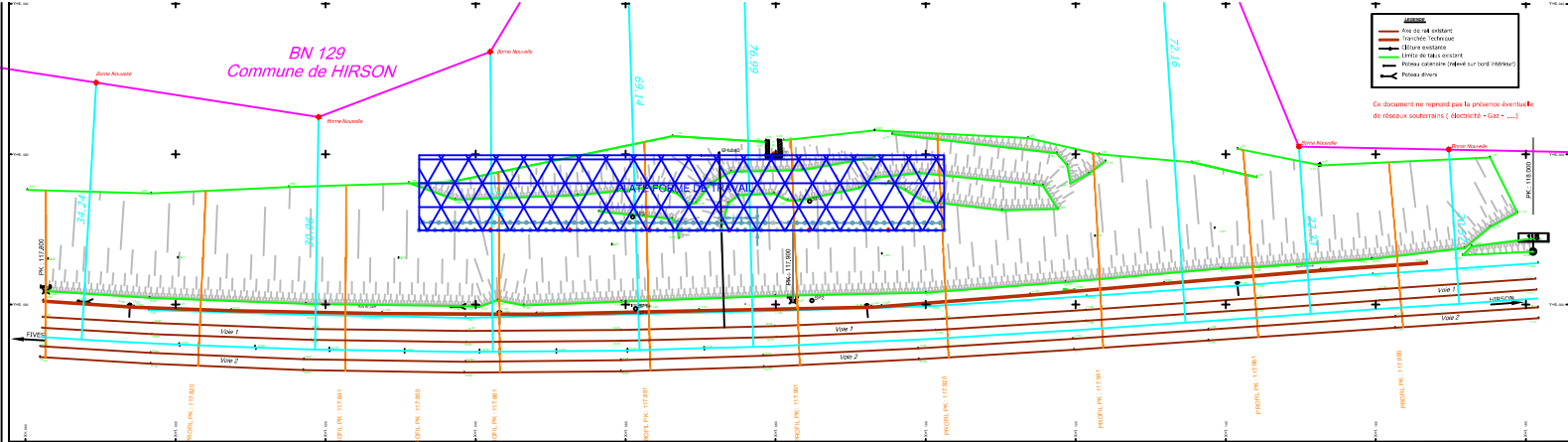
Fin du Chemin communal dans la forêt (en haut de talus la voie ferrée)



Implantation de la plateforme de travail à mi-talus







	<p>Délégation Régionale Infrastructure Pôle Régional Ingénierie Groupe Etudes Génériques (PRENPC-EG-TE) 21, avenue Charles Guillemin (PRENPC-EG-TE) 93023 La Courneuve 93023 La Courneuve</p>
--	---

Ce document ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation

Phase PRO

## REGION Nord Pas-de-Calais

### Ligne de Fives à Hirson

# HIRSON

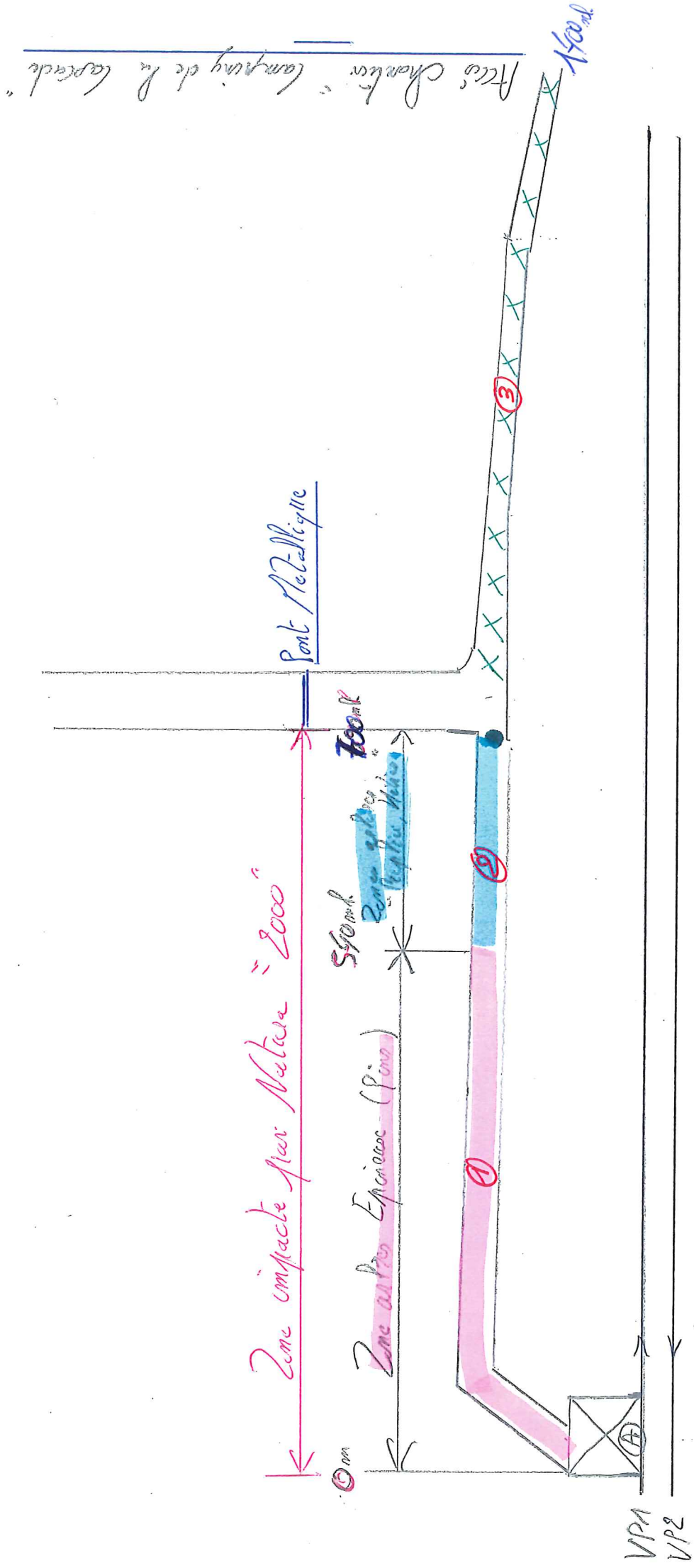
Projet de confortement du Talus de Déblai  
PK 117.800 à 118.000

**VUE EN PLAN**

64210	
Date d'émission: 12.06.2010	Version d'AutoCAD: 2010
Coordonnées: LOCAL LOCAL	Echelle: 1/200
PRI.NPC.EG-TE - V23 23 267 117 800 / E ...	



Atelier chantier pour chantier de confortement d'un remblai - S.O.C.F. de la Km 117,850 avec Km 117,920



- ① + ② → 690ml - Chemin à réaménager
- ③ → Chemin existant à élargir d'environ 1m (3,00 à 4,00m).  
Aucun impact sur la végétation.



### la zone dite ZONE 3

git du chemin existant à renforcer sur 700 ml environ.

s y avons prévu :

- l'élargissement très ponctuel au droit de la cabane d'observation
- avec matérialisation de piquets et clôture car le talus menant à l'Oise y est très prononcé
- le renforcement de busages existants
- la création de busages supplémentaires
- la création d'un drainage en sous couche au droit de l'aqueduc
- la découpe de quelques arbres / arbustes
- l'utilisation ponctuelle d'un rotovateur et d'un gyrobroyeur
- la création de zones de retournement
- la mise en oeuvre de 20 cm en moyenne de GNT tout venant calcaire.

### la zone dite Zone 1+2

git de la création d'une piste au droit de l'ancien chemin forestier sur environ 700 ml.

s y avons prévu :

- la purge de l'ancien chemin
- la mise en déblais / remblai léger afin de garantir tout le long une planéité
- à noter que la végétation purgée est poussée sur le côté
- à noter que l'élagage est limité au minimum dans le respect de l'environnement
- l'utilisation d'un gyrobroyeur pour débroussaillage
- la mise en oeuvre d'un géotextile
- la mise en oeuvre en moyenne de 40 cm de GNT calcaire pour piste lourde.

### la plate-forme de travail avec rampe et aire d'installation de chantier

s y avons prévu :

- le débroussaillage
- la découpe des arbres dans la zone concernée
- la mise en oeuvre d'un prolongement de l'aqueduc et sa protection par plaques acier
- la mise en oeuvre en remblai de la plate-forme suivant les règles de l'art GTR 92 avec apport GNT 0/80 mm calcaire
- le démontage de la PFT en fin de chantier.